REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 87-411 du 8 Décembre 1987

chargeant le Camarade Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base de l'intérim du Camarade Ousmane BATOKO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pour compter du 03 Décembre 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETET, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent;

DECRETE

Article 1er.- Pour compter du 03 Décembre 1987, le Camarade Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base est chargé de l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pendant l'absence du Camarade Ousmane BATOKO.

Article 2 .- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 8 Décembre 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.

Ampliations PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 ANR 2 CPC 6 PPC 2 MEMB-MCJS 6 AUTRES MINISTRES 13 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-GDE Cranc. -ONEPI 3 BN-DAN 2 FASJEP-UNB 2 PREFETS 6 JORPB 1.-